

Projet SCORE : engagement pour l'éco-construction



En juillet 2010, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône** s'est engagée, aux côtés de 6 autres pays, à étudier les techniques d'éco-construction en Europe. L'objectif est d'inciter à diminuer les consommations énergétiques du secteur du bâtiment : en effet, avec 46% de la consommation nationale d'énergie et 25% des émissions de gaz à effets de serre, ce secteur est jugé prioritaire dans la politique nationale d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Après un peu plus d'un an d'étude, quels sont les résultats ?

1) Mise en place d'un outil exhaustif de veille ! Tout d'abord, il a été établi sur chacun des territoires un état de l'existant en matière de technologies et réglementation. Ainsi, tout artisan pourra aisément se référer à ce guide pour améliorer la performance énergétique d'une construction :

- › par le renforcement de l'isolation thermique de l'enveloppe,
- › par la réduction de sa perméabilité à l'air,
- › par l'amélioration de ses équipements de ventilation et de refroidissement,
- › et enfin, par le recours à des énergies renouvelables.

Ensuite, des outils de planification territoriale sont préconisés, tant au niveau régional que local,

pour respecter le Grenelle de l'Environnement.

Enfin, un focus sur les certifications et labels est réalisé de manière la plus exhaustive possible.

2) Réalisation des études de cas ! Trois études de cas ont été réalisées sur le secteur du Rhône :

› **Le Parc Eco-Habitat** qui a pour but de sensibiliser et former les particuliers et les professionnels sur les techniques et les matériaux de l'habitat durable. Il a été conçu dans une véritable démarche éco-responsable, respectueuse de la santé.

› La rénovation du **Monastère de Vaugneray** : réalisation de 28 logements par la Commune, sur un patrimoine local de style Corbusier (label Bâtiment Basse Consommation et certification Patrimoine Habitat).

› **Le Centre Aquaval** de Tarare avec son système de récupération de la chaleur des eaux usées, utilisé pour chauffer l'eau des bassins.

L'objectif de ces études est d'étudier, sur des sites hétérogènes, les différentes pratiques professionnelles. Plus précisément, des comparatifs seront effectués, que ce soit sur des réalisations de sites pilotes, sur des sites traditionnels en rénovation ou encore sur des cas d'utilisation de technologies éco-innovantes.

Le guide ainsi établi comprend pour chacun de ces cas :

- › des schémas et des cartes,
- › le contexte de l'étude (géographie, climat, matériel...),
- › de l'information technique détaillée,
- › une évaluation technique et financière,
- › un avis sur le potentiel de transfert vers d'autres pays.

Et après

Sur la base de ces informations et outils, 2 axes pourraient être développés :

- › la réalisation d'une base de données recensant les aides techniques et financières sur le territoire,
- › l'élaboration d'un livre blanc sur l'immobilier avec un volet spécifique à l'éco-construction.

De plus, en septembre 2012 aura lieu le Comité de Pilotage en France avec l'ensemble des partenaires : tous les résultats seront annoncés, comparés et diffusés ! ♦

contact

 Sophie MARIN
PUTCRABEY
Tél 04 72 43 43 68
s.putcrabey@cmma-lyon.fr